

Calendrier des vacances scolaires 2023 / 2024



Commune de Noves et des Paluds-de-Noves



Comité des écoles



« Être à bonne école »

Rentrée scolaire des enseignants	Vendredi 1er septembre 2023	
Rentrée scolaire des élèves	Lundi 4 septembre 2023	
Vacances de la Toussaint	Samedi 21 octobre 2023	Lundi 6 novembre 2024
Vacances de Noël	Samedi 23 décembre 2023	Lundi 8 janvier 2024
Vacances d'hiver	Samedi 24 février 2024	Lundi 11 mars 2024
Vacances de printemps	Samedi 20 avril 2024	Lundi 6 mai 2024
Vacances d'été	Samedi 6 juillet 2024	

Information municipale

Délégués aux écoles :

NOVES

Edith LANDREAU - Céline CASSAGNES

Permanence le mardi, de 17h30 à 18h30, au 1er étage de la Mairie de Noves, Bureau des élus.

PALUDS-DE-NOVES

Pierre FERRIER - Valérie CHARAVIN

Permanence le mardi, de 17h à 18h, en Mairie Annexe.

Sur rendez-vous au 04 90 95 05 46 ou par mail : valeriecharavin@orange.fr

Le départ en vacances a lieu après la classe. La reprise a lieu le matin des jours indiqués.



Année scolaire 2023 / 2024

Le Mot du Maire

Nous avons eu, cette année encore, de magnifiques fêtes de fin d'année scolaire dans nos écoles publiques.

Aux Paluds, dans les arènes et dans la cour, où le Sou de l'Ecole Laïque a fêté ses 70 ans par une belle exposition - photos retraçant son histoire et un repas mémorable.

A Noves, sur le stade et dans la cour, avec une affluence et une ambiance qui ne faiblissent pas d'année en année.

Sans oublier la soirée Marcel Pagnol des CM2 de l'Ecole Jules Ferry qui a enthousiasmé les parents et révélé des talents étonnants !

Merci aux enseignant(e)s, aux parents bénévoles et aux enfants qu'ils ont su motiver (et quand on motive un enfant, il devient exceptionnel, parole d'instituteur !).

Toutes et tous, vous justifiez notre politique de gratuité totale des fournitures scolaires, d'équipement moderne des classes et du prix bas des repas dans nos restaurants scolaires, malgré une inflation galopante du prix des fournitures, des aliments et des énergies.

En retour, je demande aux enseignant(e)s et aux agents municipaux des écoles de nous aider en étant vigilants sur l'éclairage et le chauffage de tous les locaux scolaires.

Les deux écoles (mais aussi l'école Saint-Joseph, en anticipant sur l'aide financière annoncée par le Ministère) ont été équipées de tablettes numériques transportables de classe en classe.

Pour répondre au réchauffement climatique, la cour de l'école élémentaire Jules Ferry (déjà bien ombragée) a été partiellement désimperméabilisée.

Et la cour de l'école maternelle sera garnie de quelques arbres à l'automne afin de mieux la rafraîchir.

Les pages suivantes vous informent sur les horaires, les enseignant(e)s et les agents municipaux qui vont éduquer et accompagner vos enfants, et sur le programme des activités périscolaires prévues par nos animateur(trice)s.

Elles vous indiquent également les associations scolaires (Sous, FCPE, AAPEP...) que je vous invite à intégrer, ainsi que l'accueil périscolaire proposé le mercredi et pendant les vacances.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux(elles) enseignant(e)s et aux nouveaux enfants dans nos écoles qu'ils(elles) vont très vite aimer, j'en suis certain.

Bonne rentrée à toutes et à tous !

Votre Maire,
Georges JULLIEN
Instituteur retraité



Médiathèque Municipale Marc Mielly



Venez à la médiathèque pour stimuler les sens, développer la curiosité, l'imagination, la connaissance de soi, l'inspiration, le langage, le vocabulaire et l'écrit...

Dans l'ancienne Chapelle des Pénitents Blancs, la médiathèque municipale favorise l'accès à la culture, à l'information et aux animations.

Romans, bandes dessinées, contes, albums et livres documentaires, CD et DVD... soit plus de 13 000 documents pour adultes et enfants sont à disposition.

L'équipe de la médiathèque travaille en partenariat avec la crèche Béaba, les écoles, les assistant(e)s maternel(le)s de Noves et des Paluds-de-Noves.

L'équipe se tient à votre disposition.

Prêt :

4 livres, 4 périodiques, 3 CD et 2 DVD pendant 3 semaines par personne inscrite

Pour s'inscrire :

Présenter un justificatif de domicile de moins de 2 mois, 5€ par an et par famille, un chèque de caution de 50€ (non encaissé) à l'ordre de la Mairie de Noves ; remplir un formulaire sur place ou à télécharger sur <https://noves.fr/mediatheque-municipale/>.

Pour une première inscription entre septembre et décembre, la carte d'abonnement sera offerte pour un an.

Pour plus d'informations :

mediatheque@noves.fr / 04 90 24 43 07 / mediathequenoves.biblix.net

Horaires d'ouverture :

Mardi : de 9h à 12h30

Mercredi : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Jeudi : de 9h à 12h30 (et de 14h à 17h30 durant les vacances)

Vendredi : de 15h à 19h30

Samedi : de 9h à 12h30

Les associations sportives et culturelles qui accueillent vos enfants



Il existe de nombreuses associations qui accueillent votre / vos enfant(s) pour diverses activités. Consultez le site noves.fr.
Le forum des associations aura lieu le samedi 9 septembre 2023, à la salle de l'Espacier.

Activité	Responsable	Coordonnées
Club Pongiste Novais	Bernard JAUZION	07 69 47 80 15
Ecole de Musique de l'Harmonie des Enfants de Laure	Aurélien LEONARD	06 34 50 56 45
Flash Rock'N'Roll	Elodie MENDEZ	06 30 78 79 08
Judo Club de Noves	Agnès TESSONNIERE	06 70 65 39 02
Olympique Novais	Lina GONDRAN	06 13 21 01 65
Power Boxing	Frédéric SOUFFLET	06 83 25 27 65
Rugby Club Noves Eyragues	Philippe ROUGON	06 75 56 98 38
Tennis Club Novais	Aurélien ATHENOUX	06 77 89 36 59
Tennis Club Palunais	Emmanuelle RENAUD	tcpalunais@gmail.com
Les Z' Amazones (majorettes)	Rachel CANTE	06 59 05 24 00

Organisation des établissements scolaires

Ecole élémentaire Jules Ferry

Téléphone : 04 90 24 43 04

Directrice : Julie CAPARROS

Nombre de classes : 10

Enseignants

- Laurence DIEUDONNE CP A
- Magali GARCIA JESSON CP B
- Christine ROSA CE1 A
- Nathalie SERVERA CE1 B
- Nathalie JARDEL CE2 A
- Valérie BOFFA CE2 B
- Alexandre REYMONET CM1 A
- Ingrid VICENTE CM1 B
- Sylvie ORCIERE CM2 A
- Julie CAPARROS / Séverine MAWET CM2 B

HORAIRES SCOLAIRES

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

Matin : 8h30 - 11h30

Après-midi : 13h30 - 16h30

HORAIRES A.C.M. périscolaire

Matin :
7h30 / 8h20 : Accueil avec arrivée échelonnée jusqu'à 8h

Midi :
11h30 / 12h20 : Repas
12h20 / 13h20 : Activités gratuites possibles

Soir :
16h30 : Sortie possible
16h30 / 18h : Accueil
17h30 : Sortie possible
18h : Sortie possible

Ecole maternelle Jules Ferry

Téléphone : 04 90 24 43 03

Directrice : Stéphanie COSTAN

Nombre de classes : 6

<u>Enseignantes</u>	<u>ATSEM</u>	<u>Sections</u>
• Véronique MONNIER	Pauline TERNIER	PS
• Laurence FRANÇOIS	Audrey PEILLON	PS / MS
• Béatrice NUNEZ	Nathalie SEIGNOUR / Aude BERNAT	MS
• Valérie DUPASQUIER	Michèle TERNIER	MS / GS
• Stéphanie CHEBROU	Corinne DEVILLE	GS
• Stéphanie COSTAN	Joséphine SICARD	GS

Organisation des établissements scolaires

Ecole Louise Michel

Téléphone : 04 90 95 41 54

Directrice : Laure AMBROGINI

Nombre de classes : 5



Enseignantes

- Noëlle DOLE PICARD
- Claudie GIAROLI
- Sarah ALESSIO-ROQUES
- Eva PUGNIERE
- Laure AMBROGINI / Manon GARCIA

ATSEM

Manon PEREZ /
Aude BERNAT
Ludivine MATHIEU

Sections

PS / MS
MS / GS
CP / CE1
CE1 / CE2
CM1 / CM2

HORAIRES SCOLAIRES

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

Matin : 9h - 12h

Après-midi : 13h30 - 16h30

HORAIRES A.C.M. périscolaire

Matin :
8h / 8h50 : Accueil avec arrivée échelonnée jusqu'à 8h30

Midi :
12h / 12h30 : Repas
12h30 / 13h20 : Activités gratuites possibles

Soir :
16h30 : Sortie possible
16h30 / 18h : Accueil
17h30 : Sortie possible
18h : Sortie possible

A.C.M. de Villargelle



L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement est géré, depuis 2013, par le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique « Enfance - Jeunesse » de Villargelle.

Il est ouvert de 8h à 18h aux enfants de Noves et des Paluds-de-Noves, de 3 à 14 ans. Il a une capacité d'accueil de 85 places lors des vacances d'hiver, de printemps et d'automne et de 150 places en été.

F.L.E. cours de français pour adultes

L'objectif de ce projet est de soutenir des mamans / parents d'origine étrangère, ne maîtrisant pas notre langue, à l'éducation scolaire de leur(s) enfant(s).

De nombreux parents étrangers ne maîtrisant pas notre langue, n'ont pas la capacité de suivre la scolarité de leur(s) enfant(s).

Des cours de français sont proposés par Christine GOAVEC, soutenue par d'autres bénévoles, tous les lundis après-midis et soirs à l'Espace Marcel GINOUX.

Accueil de loisirs

L'Accueil Collectif de Mineurs périscolaire du mercredi concerne en priorité les enfants novais et palunais, âgés de 3 à 11 ans, **dont les deux parents travaillent**.

Afin de répondre aux besoins des familles, la Mairie de Noves propose un accueil périscolaire tous les mercredis en **période scolaire**.

Les enfants sont pris en charge dès 8h au Foyer des Jeunes. Ils prennent leur repas, préparé par Stéphanie ROGGI, au restaurant scolaire et ont des activités adaptées à leur âge, sous la surveillance d'un personnel qualifié, Audrey DI MICHELE, Mathieu DROUIN, Régine ROMERA, Aude BERNAT, Louna MAGNY et Téhau NIEMEN, jusqu'à 17h50. Ils bénéficient ainsi d'activités multiples et diverses (cinéma, bibliothèque, sport, pique-nique...).

La réservation et la facturation de l'accueil de loisirs du mercredi se font via le Portail Famille du site www.noves.fr. La réservation est obligatoire. Les familles ont la possibilité, via le Portail Famille, de modifier leurs choix jusqu'au vendredi à minuit pour la semaine suivante (absence ou rajout). La tarification s'effectue en fonction des ressources familiales (quotient familial CAF).

Tarif pour un journée d'accueil par enfant + 3.30€ / repas			
Quotient familial CAF	1 enfant	2 enfants	3 enfants
0 à 600€	7€	6€	6€
601 à 900€	9€	8€	8€
+ de 900€	11€	10€	9€
M.S.A. et autres	9€	9€	9€

Seuls les enfants inscrits au préalable seront acceptés dans la limite des places disponibles.

les associations reliées à l'école

SOU des Ecoles Laïques

Présidentes

- Julie CAPARROS (Noves)
- Ludivine SEIGNOUR (Paluds-de-Noves)

Ces associations ont pour but la défense de l'école publique et l'amélioration des conditions d'études des enfants. Elles organisent les fêtes laïques et les classes vertes grâce aux fonds récoltés.

F.C.P.E.

Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des écoles publiques

Présidente : Olivia ROUX (Noves)

C'est une association de parents d'élèves avec plus de 280 000 adhérents en France. Elle a été créée en 1947 et est régie par la Loi de 1901.

Activités

- lutte pour un enseignement public, laïque et gratuit,
- partenariat éducatif avec le corps enseignant,
- présence de ses membres aux conseils d'école trimestriels.

AAPEP

Association Autonome des Parents d'Elèves des Paluds-de-Noves

Président : Damien DESPLATS

Objectifs

- représenter et aider les parents d'élèves en ce qui concerne la vie scolaire de leur(s) enfant(s),
- élaborer des projets éducatifs et travailler avec le corps enseignant.



RESTAURANT *É*riscolaire

Il existe deux restaurants scolaires modernes approvisionnés par une cuisine centrale : l'un à Noves, l'autre aux Paluds-de-Noves, qui travaillent en collaboration.

Le taux de fréquentation est d'environ 80% des enfants scolarisés.

Noves est passé du service à table au self-service.

Des composteurs sont installés afin de recycler tous les déchets verts.

Les gestionnaires de la cuisine centrale

- Sylvie AGIER et Florence ROGGI

Personnel communal des restaurants scolaires

- Rémy MENICHINI
- Nathalie MOULIN
- Cathy BACHINI
- Katia SEVESTRE (Paluds)



Conditions d'accès

Le restaurant scolaire est **un service** que la commune rend aux parents qui n'ont pas la possibilité de venir récupérer leur(s) enfant(s) pour des raisons professionnelles, et **non une obligation** !

Un menu unique est proposé par repas. Si ce menu ne correspond pas à votre attente pour une raison quelconque (convictions alimentaires ou religieuses), nous vous prions de bien vouloir prendre vos dispositions afin de ne pas laisser votre (vos) enfant(s) à la cantine ce jour là. Les menus sont affichés à

Lire et faire lire

Des bénévoles retraités de Noves et des Paluds viennent transmettre aux enfants de maternelle, de C.P. et de C.E.1, le plaisir de la lecture en lisant et mimant de belles histoires.



Coup de pouce



Des animatrices très motivées du personnel municipal permettent aux enfants de maternelle (grande section), C.P. et C.E.1 qui en ont le plus besoin, de prendre confiance dans leurs capacités de réussir à l'école. La commune travaille en partenariat avec les enseignants et les parents. L'association « Coup de pouce » assure la formation et le suivi des animatrices.

Psychologue scolaire

Une psychologue, détachée du Centre Médico-Psychologique de Marseille, intervient un jeudi par mois dans les trois écoles de la commune. Elle apporte soutien aux enfants de 6 à 11 ans ainsi qu'aux parents. La prise de rendez-vous se fait directement par téléphone (04 13 31 59 80) à l'antenne du Prado (Marseille).



Accueil PÉRIS SCOLAIRES



Afin d'accueillir vos enfants dans les meilleures conditions, nous avons développé un Accueil Collectif de Mineurs périscolaire, constitué d'une véritable équipe d'animation qui participe activement à leur vie scolaire.

Une attention particulière est portée sur la collaboration entre animateurs et enseignants.

Les animateurs élaborent un projet éducatif avec plusieurs thèmes :

- ateliers d'expression et ateliers artistiques,
- ateliers culturels,
- ateliers sportifs et jeux.

La réservation, la facturation de la restauration scolaire et de l'accueil périscolaire se font exclusivement via le **Portail Famille** du site www.noves.fr.

La réservation est obligatoire. Les familles ont la possibilité, via le Portail Famille, de modifier leurs choix jusqu'au jeudi à minuit pour la semaine suivante (absence ou rajout).

La facturation s'effectue au mois échu. Un courriel vous sera envoyé pour vous informer que votre facture est disponible sur le Portail Famille. Vous avez un mois pour acquitter votre facture en C.B. ; passé ce délai, le dossier sera transmis au Trésor Public qui procédera au recouvrement.

Merci de respecter les délais d'inscription.

Tarifs :

Accueil périscolaire du matin : 1.50€ pour un enfant, 2€ à partir du deuxième enfant (fratrie).

Non réservé : 2.50€ pour un enfant, 3€ à partir du deuxième enfant (fratrie).

Repas : 3.30€.

Tout repas non réservé sera facturé 4.30€.

Accueil périscolaire du soir : 1.50€ pour un enfant, 2€ à partir du deuxième enfant (fratrie).

Non réservé : 2.50€ pour un enfant, 3€ à partir du deuxième enfant (fratrie).

Service Enfance / Jeunesse : 04 90 24 43 23

l'avance à l'entrée des écoles et sur le site Internet de la ville www.noves.fr.

L'inscription se fait via le Portail Famille du site www.noves.fr.

En cas d'absence, il est nécessaire de fournir un certificat médical avant la fin du mois afin de ne pas être facturé.

Tarifs

Repas : 3.30€

Tout repas non réservé sera facturé 4.30€.

Du producteur au restaurant scolaire



Les enfants sont les consommateurs de demain.

La commune a toujours le désir de mettre en valeur les produits agricoles locaux et faire connaître la diversité et la qualité de ces derniers.

Ainsi, notre cuisine est élaborée à partir de produits frais ; les fruits et légumes sont issus des productions locales privilégiant les circuits courts. **Tous les produits de base (pâtes, riz, sauce tomate...) sont des produits issus de l'agriculture biologique (selon la loi EGALIM, 20% de bio minimum).**

Pour que vos enfants profitent de tous ces bons produits, évitez les encas sucrés et / ou gras à l'interclasse.

L'équipe périscolaire travaille à l'éducation et à la prise de conscience de la protection de l'environnement (limitation du gaspillage, tri des déchets, recyclage, compostage...).

Rappel de quelques règles élémentaires...

Des restaurants scolaires

L'encadrement des enfants est assuré par du personnel municipal qualifié que les enfants se doivent d'écouter.

L'équipe de surveillance est garante de l'application du règlement.

Tout manquement à ce règlement fera l'objet de sanctions.

Afin que ce temps de repas reste un moment convivial, le respect mutuel est la règle première.

En cas de maladie ou d'accident, le représentant légal autorise le responsable de la surveillance de cantine à prendre toutes les mesures d'urgence que nécessiterait l'état de l'enfant.

L'administration de médicaments est interdite.

Les allergies alimentaires doivent être signalées par les responsables de l'enfant. Aucun enfant atteint d'allergie ne sera accepté à la cantine sans avis récent d'un allergologue (conformément aux directives du centre médico-scolaire). La cantine étant sous la responsabilité de la commune, le signalement d'un enfant allergique doit se faire aussi bien à l'école qu'en Mairie.

En effet, toute allergie fera l'objet de la signature d'un Projet d'Accompagnement Individuel - P.A.I.

De sécurité



Parents, vous déposez votre enfant aux abords de l'école...

- Ne le laissez pas en pleine rue : garez-vous !
- Garez-vous plus loin et amenez-le à pied !

Sachez que les **Policiers Municipaux** sont là pour assurer votre sécurité.

Information sécurité

Les abords de l'école de Noves sont sécurisés par des barrières.

Pour la sécurité de vos enfants,
RESPECTEZ-LES !

Ne pas déposer les enfants de maternelle sans les accompagner !



Conseil Municipal des Enfants

Le Conseil Municipal des Enfants va être renouvelé cette année.

Si votre enfant souhaite s'investir dans la vie du village et représenter ses camarades, cette activité lui permettra de découvrir le fonctionnement des institutions, de s'impliquer dans l'action citoyenne et de mener à bien des projets afin d'améliorer le cadre de vie de la commune.

Chaque élève inscrit en CM1 ou CM2 dans un établissement scolaire de la commune (école Jules Ferry, école Louise Michel, école Saint-Joseph) pourra présenter sa candidature. Une présentation sera faite courant septembre dans les classes pour présenter la démarche.

Une fois les inscriptions closes, un vote sera organisé au sein de chaque école, puis les élus participeront à diverses réunions et commémorations tout au long de l'année scolaire.

Cette année, le C.M.E. a mis en place de beaux projets :

- création d'un jeu de piste à la découverte du village et de son patrimoine,
- création de pancartes pour lutter contre les incivilités (déjections canines, décharges sauvages, vitesse...).

Renseignements au Service Enfance / Jeunesse : 04 90 24 43 23

